

TOUS ENGAGÉS VERS LA REUSSITE

Réussir

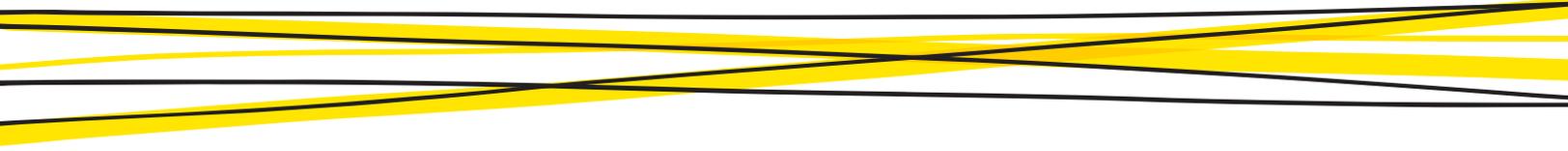
Élèves

COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL 

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA

REUSSITE

2 0 1 8 - 2 0 2 2



Ce document a été adopté par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval le 17 octobre 2018.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA

REUSSITE

2 0 1 8 - 2 0 2 2

Message de la présidente.....	4
Message du directeur général.....	5
Préambule.....	7
Mission.....	9
Vision.....	11
Valeurs.....	13
Déclaration de services.....	14
Contexte.....	19
Portrait de la réussite.....	20
Nos priorités 2018-2022.....	23
Enjeu 1.....	25
Orientations de l'enjeu 1.....	26
Objectifs de l'enjeu 1.....	27
Enjeu 2.....	31
Orientations de l'enjeu 2.....	32
Objectifs de l'enjeu 2.....	33
Enjeu 3.....	35
Orientations de l'enjeu 3.....	36
Objectifs de l'enjeu 3.....	37
Enjeu 4.....	39
Orientations de l'enjeu 4.....	40
Objectifs de l'enjeu 4.....	41
Enjeu 5.....	43
Orientations de l'enjeu 5.....	44
Objectifs de l'enjeu 5.....	45
Mise en œuvre et évaluation.....	47
Lexique.....	49
ANNEXE.....	51
Tableau-synthèse des enjeux.....	53

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Vous vous apprêtez à découvrir les grands enjeux de la Commission scolaire de Laval, nos orientations ainsi que les objectifs que nous souhaitons atteindre au cours des prochaines années. Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 est le résultat d'une démarche collaborative où la consultation et l'intelligence collective ont été mises à profit afin que notre vision stratégique soit porteuse, rassembleuse et orientée vers la réussite et le développement du plein potentiel de tous nos élèves.

Alors que cette planification stratégique nous a permis de réfléchir ensemble, sa mise en œuvre doit également émerger d'un travail de collaboration. Notre organisation évolue dans un contexte où les enjeux sont importants et c'est pourquoi les objectifs sont ambitieux. La réalisation de notre vision nécessite donc que nous rassemblions les expertises, que nous déployions des efforts concertés et que nous continuions à placer l'élève au cœur de nos décisions et de nos actions au quotidien.

Chacun de nous, que nous soyons élève, parent, partenaire, membre du personnel ou de la communauté, nous avons ce pouvoir de nous engager vers la réussite afin de contribuer à l'essor de la société lavalloise. C'est ainsi que nous pourrons former des citoyens responsables qui, à leur tour, auront ce désir de s'engager dans la collectivité.

Nous pourrons alors, ensemble, atteindre les objectifs fixés et être les témoins privilégiés de la progression de la réussite à Laval. Nos élèves sont notre raison d'être et notre plus grande source de fierté. Nous avons le devoir de les faire réussir et de leur donner tous les outils nécessaires pour qu'ils participent activement, à leur façon, au monde d'aujourd'hui et de demain.

La présidente,

A handwritten signature in black ink that reads "Louise Lortie". The signature is written in a cursive, flowing style.

Louise Lortie

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La Commission scolaire de Laval est une organisation qui cherche sans cesse à être efficace, à apprendre et à s'améliorer, et ce, pour la réussite de nos élèves. Nous croyons que c'est en étant une commission scolaire efficace et apprenante que nous nous inscrirons dans un processus d'amélioration continue. Et c'est ce qui guidera nos équipes tout au long de la réalisation de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Nous sommes convaincus que ce sont ces éléments, tous réunis, qui nous permettront d'atteindre nos objectifs.

C'est pourquoi nous déployons des efforts au quotidien afin de maintenir, voire d'accroître, notre efficacité. Nous veillons à ce que nos actions génèrent des résultats et contribuent activement à l'atteinte des cibles fixées. Nous questionnons continuellement nos pratiques afin de nous assurer que nos façons de faire ont un impact réel et positif, avant tout pour nos élèves, mais aussi pour notre organisation.

L'efficacité est intimement liée aux apprentissages. Ainsi, en plus d'être une commission scolaire efficace, nous croyons en l'importance d'être une commission scolaire apprenante. La CSDL se doit d'être à l'affût des résultats de la recherche, des meilleures pratiques, des avancées technologiques et scientifiques. Nos équipes partagent cette volonté d'innover et de se surpasser, et ce, afin de permettre à nos élèves de vivre des réussites. C'est d'ailleurs ainsi que nous optimiserons nos expertises et que nous représenterons, chacun à notre manière, une valeur ajoutée pour nos élèves.

Nous avons cette volonté de faire de la Commission scolaire de Laval une référence en matière d'éducation et une source d'inspiration dans le domaine scolaire. La vision propulsée par le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 s'inscrit en ce sens et nous rappelle que les élèves, les parents, notre personnel, les partenaires et les membres de la communauté peuvent faire une différence quant à l'atteinte de nos objectifs. Nous sommes tous des acteurs de la réussite.

Le directeur général,

Yves Michel Volcy



PRÉAMBULE

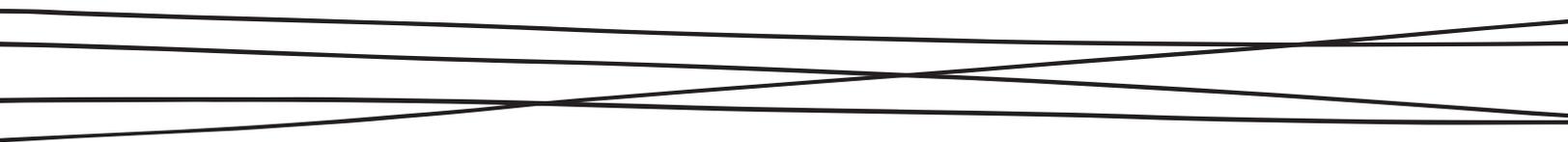
De l'année scolaire 2015-2016 au printemps 2018, la Commission scolaire de Laval (CSDL) a entrepris une vaste réflexion stratégique afin de produire son Plan d'engagement vers la réussite. Dans le cadre de cette démarche, elle s'est donné le mandat d'aller à la rencontre de ceux et celles qui se sentent interpellés par la réussite éducative à Laval.

C'est ainsi que des groupes de travail ont été formés afin que des membres du personnel, des parents, des élèves, des membres de la communauté et des partenaires puissent réver la commission scolaire du futur et partager sans contrainte leur vision.

L'approche de la « page blanche » a été privilégiée et a permis d'identifier de grands chantiers où l'établissement scolaire est considéré comme un milieu de vie et d'apprentissage ainsi qu'un partenaire de la communauté et où la commission scolaire est reconnue en tant qu'organisation publique et employeur d'envergure. C'est à l'issue de cette concertation, de différents éléments de la Politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et en portant un regard sur les éléments en continuité de son dernier Plan stratégique que la Commission scolaire de Laval a identifié cinq enjeux, douze orientations et dix-huit objectifs. Ces éléments constituent les balises du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

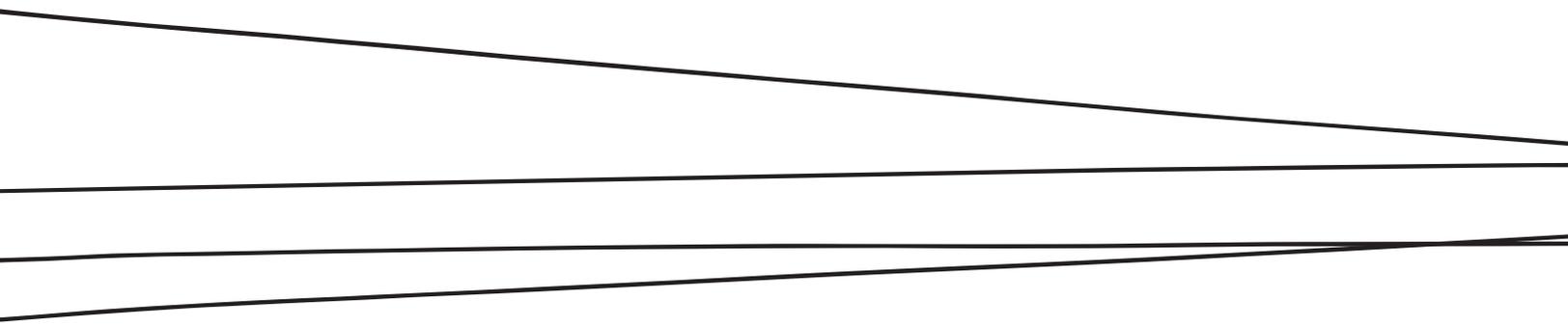
Par ailleurs, comme le prévoit la Loi sur l'instruction publique, le Plan d'engagement vers la réussite pourra s'actualiser au besoin afin de s'ajuster aux plans d'action du MEES. Ces derniers accompagnent la Politique de la réussite éducative et concernent notamment la formation professionnelle, le numérique en éducation, les infrastructures scolaires et l'adaptation des services à la diversité des personnes et des besoins.

Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 est le résultat d'une démarche collaborative qui insiste sur l'importance de la concertation et de l'intelligence collective. La Commission scolaire de Laval possède cette conviction que c'est en travaillant « ensemble » qu'elle pourra atteindre ses objectifs et réaliser pleinement sa vision.



MISSION

La Commission scolaire de Laval a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de Laval (L.I.P. article 207.1).



VISION

Étant au cœur d'une communauté dynamique tournée vers l'avenir, la Commission scolaire de Laval et ses 9000 employés visent la réussite de tous les élèves.

C'est de cette volonté et de la réflexion issue de la démarche de planification stratégique que s'est déclinée la vision de la CSDL en cinq grands enjeux. La commission scolaire du futur, telle qu'elle a été rêvée, est axée sur la réussite éducative, offre des milieux propices aux apprentissages, bénéficie de partenaires ainsi que d'une communauté engagée et propose des pratiques pédagogiques de qualité, le tout, en étant un employeur de choix.



VALEURS

La Commission scolaire de Laval a identifié cinq valeurs qui guideront ses actions et ses décisions dans le cadre de la réalisation de son Plan d'engagement vers la réussite. Ces valeurs sont :

L'engagement

L'engagement représente notre responsabilité à intervenir dans les dossiers importants, à trouver des solutions aux situations problématiques et à respecter notre rôle en tant qu'institution.

L'équité

L'équité appelle des notions de justice naturelle et d'éthique par l'appréciation de tous de ce qui est dû à chacun; au-delà des seules règles du droit en vigueur.

La collaboration

La collaboration signifie faire partie d'un groupe et travailler (en collaboration) avec d'autres membres en vue d'atteindre un objectif commun.

La rigueur

La rigueur consiste à agir de manière authentique, avec justesse et précision, tant en ce qui concerne les personnes, les procédures et les analyses que pour la transmission des informations.

La cohérence

La cohérence favorise des discours et des interventions qui s'organisent de façon logique, sans contradiction à travers les différents ordres d'enseignement et les services centralisés, et ce, dans le respect des politiques en vigueur.

DÉCLARATION DE **SERVICES**

Pour réaliser sa mission, la Commission scolaire de Laval offre de nombreux services à la population lavalloise.

**SERVICES AUX ÉLÈVES,
JEUNES ET ADULTES**

SERVICES AUX ENTREPRISES

SERVICES AUX CITOYENS

SERVICES AUX ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

La réussite et la persévérance scolaires étant au cœur des préoccupations de la CSDL, chaque établissement d'enseignement doit se doter d'un projet éducatif cohérent avec le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la commission scolaire.

Au préscolaire et au primaire, la commission scolaire offre de nombreux services éducatifs ayant pour objectif de répondre aux besoins de tous les élèves. Ainsi, des projets particuliers ou des options variées sont disponibles pour les élèves, que ce soit, par exemple, le programme musical, le profil en arts ou en sports, l'enseignement de la robotique ou l'enseignement intensif de l'anglais. Deux écoles alternatives proposent également une approche pédagogique particulière. Par ailleurs, l'ensemble des écoles primaires de la CSDL offre un service de garde et un service des dîneurs. La compétence en lecture étant un fondement de la réussite scolaire, les établissements sont aussi dotés d'une vaste sélection de littérature jeunesse qui est mise à la disposition des élèves.

Au secondaire, la commission scolaire offre un enseignement permettant d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une certification dans un des parcours de formation axée sur l'emploi. Les élèves handicapés ou présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère qui adhèrent au programme DÉFIS (Démarche éducative favorisant l'intégration sociale) recevront une attestation d'études maintenant reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La motivation étant un facteur important de réussite, la commission scolaire considère primordial d'offrir aux élèves un éventail de programmes particuliers, de concentrations et d'options qui répondent aux différents champs d'intérêt des élèves. La CSDL se distingue également par ses projets particuliers en musique, en arts et en sports ainsi que par son École d'éducation internationale de Laval. Les détails sont disponibles sur le site www.secondairelaval.com.

La commission scolaire, tant au primaire qu'au secondaire, offre de nombreux services professionnels afin de soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire tout en considérant leurs besoins et leurs capacités. Ainsi, certains élèves bénéficient de services d'orthophonie, d'orthopédagogie, de récupération, de psychologie, d'ergothérapie, de psychoéducation, d'orientation et d'information scolaires, d'animation spirituelle et d'engagement communautaire ou de soutien à l'intégration en classe ordinaire, pour ne nommer que ceux-là.

À la Commission scolaire de Laval, plusieurs milliers d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire utilisent le transport scolaire pour effectuer le trajet entre l'école et la maison. L'admissibilité au transport vers son école de quartier est établie en fonction de la distance entre l'école de quartier et le domicile de l'élève.

Les centres de formation professionnelle de la Commission scolaire de Laval offrent plus de 50 programmes spécialisés dans 14 secteurs de l'activité économique québécoise qui permettent aux élèves d'entrer sur le marché du travail. Différentes formules sont proposées aux élèves, allant de la fréquentation régulière à l'alternance travail-études ou la concomitance. La concomitance permet à l'élève de poursuivre simultanément un programme en formation professionnelle et une formation générale secondaire, que ce soit dans une école secondaire ou dans un centre d'éducation des adultes. Les élèves peuvent obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou une attestation d'études professionnelles (AEP). Un diplôme peut également être accordé aux personnes possédant de l'expérience sur le marché du travail, et ce, grâce au processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Tous les détails sont disponibles au www.macarrieresedessine.com.

Les centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Laval offrent la formation de base (alphabétisation), des cours de formation générale des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire, des cours préalables à la formation professionnelle ou au collégial, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation, les services d'éducation populaire et la formation à distance assistée (FADA). Les détails sont disponibles sur le site www.ealaval.com.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Formation Korpus propose des services aux entreprises et de la formation continue. Spécialisé dans l'élaboration de formations sur mesure axées sur le développement des compétences de la main-d'œuvre, Formation Korpus sait répondre aux besoins des gestionnaires ou des membres du personnel, et ce, en cohésion avec la réalité particulière des organisations. L'expertise Korpus, c'est 12 centres partenaires avec des infrastructures et des équipements de pointe pouvant répondre aux formations spécialisées, des formateurs qualifiés et spécialistes dans leurs domaines, une offre de service riche et variée, des approches et des horaires flexibles adaptés aux réalités du milieu du travail. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Korpus.ca ou par téléphone au 450 662-7000, poste 1771.

SERVICES AUX CITOYENS

Les établissements scolaires étant au cœur des quartiers lavallois, la Commission scolaire de Laval produit divers outils de communication afin de répondre aux besoins variés de la communauté. Les citoyens sont invités à s'inscrire au Cyberbulletin de la CSDL, à suivre sa page Facebook, à télécharger l'application mobile CSDL ou à visiter son site Internet. Une foule d'informations est disponible sur ces différentes plateformes afin que l'éducation occupe une place de choix au sein de la population lavalloise. Pour toute question plus ciblée, il est toujours possible de joindre la CSDL par téléphone, en composant le 450 662-7000.

Accès à l'information

Le Secrétariat général de la Commission scolaire de Laval a notamment la responsabilité de toute demande d'accès à l'information, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Il est possible de joindre le Secrétariat général à secretariatgeneral@cslaval.qc.ca ou en composant le 450 662-7000, poste 1201.

Archives

Le Centre de gestion de l'information et des archives gère les fonds d'archives des ex-commissions scolaires de Chomedey de Laval, des Mille-Îles et Les Écores. Depuis la fusion des commissions scolaires, en juillet 1998, il gère également les archives de la Commission scolaire de Laval.

Chaque année, le Centre de gestion de l'information et des archives répond à plus de 2 000 demandes de documents (bulletins, relevés de notes, etc.) provenant du grand public, de divers organismes, de même que des établissements et des services de la commission scolaire. Il est possible de joindre le Centre de gestion de l'information et des archives à archives@cslaval.qc.ca ou en composant le 450 662-7000, poste 1239.

Services-conseils

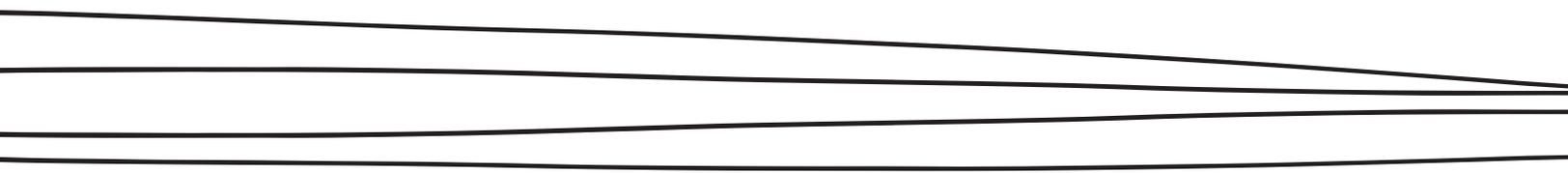
Le Guichet conseil de la commission scolaire propose des services personnalisés, gratuits et exclusifs, que ce soit pour de l'accueil, des références, des conseils ou de l'accompagnement. Les services sont variés : analyse de dossiers scolaires, accompagnement pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), tests diagnostiques scolaires, test pour l'équivalence de niveau de scolarité (TENS), test de développement général (TDG), plan de formation, attestation pour la Commission de la construction du Québec (CCQ) et rencontres pour de l'information scolaire et professionnelle ainsi qu'en orientation. Il est possible de joindre l'équipe du Guichet conseil au 450 662-5784 ou d'obtenir plus d'information en consultant le site www.macARRIERESDESSINE.com.

Service de la taxe scolaire

Le service de la taxe scolaire répond aux questions des citoyens relativement à leur compte de taxe et peut, sur demande, émettre des relevés de compte. La taxe scolaire permet d'offrir des services directs aux élèves, d'entretenir plus de 110 bâtiments scolaires, d'offrir chaque jour du transport scolaire à près de 25 000 élèves, d'assumer les coûts de la consommation énergétique, de voir au fonctionnement des établissements scolaires (direction, secrétariat et conciergerie) et d'offrir des services administratifs visant à soutenir les établissements. Le service de la taxe scolaire ne perçoit aucun paiement à ses bureaux, mais propose diverses façons de procéder au paiement, que ce soit par Internet, à une institution financière ou par la poste. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Internet www.cslaval.qc.ca/taxescolaire et il est possible de joindre le Service de la taxe scolaire à taxe@cslaval.qc.ca ou en composant le 450 662-7000, poste 1899.

Traitement des plaintes et protecteur de l'élève

Afin de favoriser le règlement rapide des insatisfactions des élèves ou de leurs parents, la Commission scolaire de Laval s'est dotée d'un règlement relatif au traitement des plaintes, lequel précise les étapes du cheminement d'une plainte et les délais de traitement qui doivent être respectés par les différents intervenants concernés. Dans une perspective d'amélioration constante de ses services, la Commission scolaire de Laval favorise le règlement à la source des insatisfactions, par les intervenants directement concernés, le tout, afin de préserver la bonne collaboration qui se doit d'exister entre l'établissement et la population qu'elle dessert. Toutes les étapes du cheminement d'une plainte et les informations utiles à cet effet se retrouvent à www.cslaval.qc.ca/plaintes.



CONTEXTE

En 2017-2018, la Commission scolaire de Laval, c'est...

Une clientèle inspirante : près de 56 000 élèves

- Près de 28 000 élèves au préscolaire et au primaire
- Près de 14 000 élèves au secondaire
- Plus de 7000 élèves à la formation professionnelle
- Près de 6000 élèves à l'éducation des adultes
- Près de 1000 élèves en formation à distance assistée

Un parc immobilier d'envergure : 82 établissements scolaires dans plus de 110 bâtiments

- 56 écoles primaires
- 14 écoles secondaires
- 4 centres d'éducation des adultes
- 8 centres de formation professionnelle
- 1 service aux entreprises et de formation continue (Formation Korpus)
- 1 service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (Guichet conseil)

Une communauté éducative engagée

- Plus de 9000 employés dévoués
- Plusieurs milliers de parents impliqués
- Des partenaires majeurs : Ville de Laval, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), les milieux du sport et du loisir, des affaires et de la culture
- Partenaires du milieu de l'éducation (de la petite enfance à l'université)

Des défis importants

- Volonté d'accroître la diplomation et la qualification des élèves
- Croissance importante et continue de la clientèle scolaire
- Augmentation d'élèves immigrants
- Croissance de la clientèle handicapée
- Besoins importants pour des constructions et des agrandissements d'écoles
- Parc immobilier devant répondre aux besoins des élèves et aux exigences de l'éducation de demain
- Essor des technologies numériques et arrimage des pratiques pédagogiques
- Marché du travail en situation de plein emploi et nouveaux besoins de formation
- Diminution de clientèle dans les centres de formation professionnelle, dans certains programmes
- Pénurie de relève dans plusieurs catégories d'emploi œuvrant, entre autres, dans le domaine de l'éducation

Ces éléments sont en constante évolution et c'est pourquoi la Commission scolaire de Laval doit actualiser ses pratiques, optimiser ses façons de faire et définir les stratégies qui lui permettront de remplir pleinement sa mission.

PORTRAIT DE LA RÉUSSITE À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte (MEES)	Cohorte de 2008 suivie jusqu'en 2014-2015	Cohorte de 2009 suivie jusqu'en 2015-2016
Avant l'âge de 20 ans	73,4 %	74,2 %

Taux de réussite aux épreuves ministérielles en français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire (AGIR*)	2013-2014	2014-2015	2015-2016
	93,4 %	94,7 %	94,8 %

Taux d'élèves en réussite dans les deux matières, français et mathématique, à la sortie du primaire (Lumix*)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	81,6 %	83,4 %	83,1 %	85,9 %

Taux de réussite des élèves pour la discipline « mathématique » à la sortie du premier cycle du secondaire (Lumix)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	81,7 %	80,5 %	79,3 %	80,3 %

Taux d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (AGIR)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
12 ans ou moins	90,7 %	90,0 %	88,8 %	90,3 %
13 ans ou plus	9,3 %	10,0 %	11,2 %	9,7 %

Taux d'élèves sortant avec diplôme en 5 ^e secondaire (AGIR)	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total	72,9 %	77,0 %	74,7 %
Filles	74,9 %	80,0 %	76,8 %
Garçons	70,8 %	73,8 %	72,4 %

* Voir le lexique.

Intégration des élèves HDAA dans les classes ordinaires* au secondaire (AGIR)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Total	52,8 %	57,8 %	58,7 %	60,6 %
Filles	55,0 %	60,0 %	61,5 %	63,5 %
Garçons	51,6 %	56,6 %	57,1 %	59,0 %

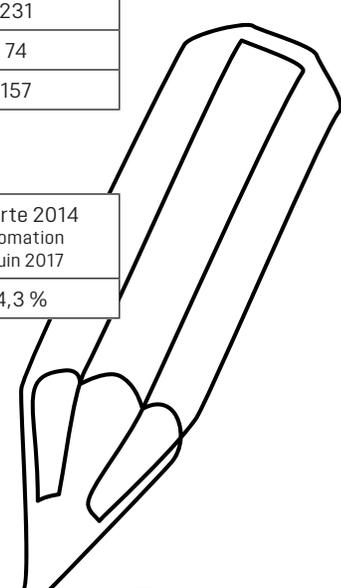
Intégration des élèves HDAA dans les classes ordinaires* au primaire (AGIR)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Total	77,2 %	78,0 %	76,7 %	80,1 %
Filles	78,8 %	81,6 %	79,7 %	83,5 %
Garçons	76,4 %	76,1 %	75,0 %	78,0 %

Nombre total d'élèves inscrits à temps plein en formation professionnelle (AGIR)	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total	4740	4897	4909
Femmes	1762	1905	1933
Hommes	2978	2992	2976

Nombre total d'élèves inscrits en formation professionnelle et qui sont en alternance travail-études (AGIR)	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Total	225	188	231
Femmes	79	70	74
Hommes	146	118	157

Taux de diplomation en formation professionnelle (Lumix)	Cohorte 2012 diplomation en juin 2015	Cohorte 2013 diplomation en juin 2016	Cohorte 2014 diplomation en juin 2017
Toute clientèle	76,6 %	75,5 %	74,3 %

* Classes ordinaires : terminologie employée dans les documents officiels du MEES.



TOUS ENGAGÉS
VERS LA

REUSSITE

NOS PRIORITÉS 2018-2022

1

FAVORISER LA
réussite
SOUS TOUTES
SES FORMES

- DIPLOME
- QUALIFICATION
- PLEIN POTENTIEL DES ÉLÈVES

2

OFFRIR DES
milieux de vie
STIMULANTS

- QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES
- CLIMAT BIENVEILLANT, SAIN ET SÉCURITAIRE
- ENVIRONNEMENT PROPICE AUX APPRENTISSAGES

3

Mobiliser les partenaires
DE LA RÉUSSITE

- PARENTS
- COLLABORATEURS (ORGANISMES, INSTITUTIONS ET ENTREPRISES)
- COMMUNAUTÉ

4

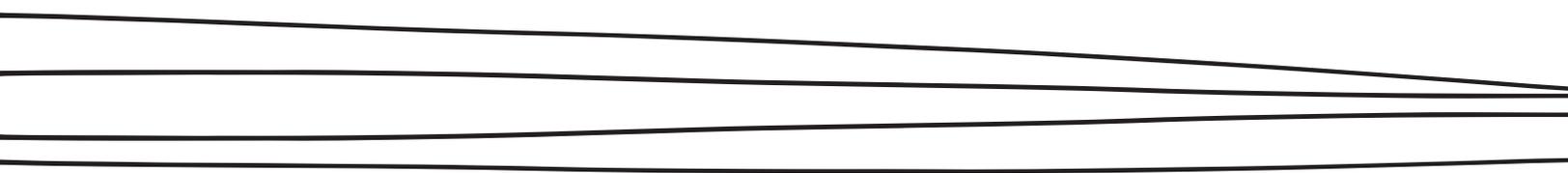
APPLIQUER LES
meilleures pratiques

- PRATIQUES ÉDUCATIVES EFFICACES ET APPUYÉES PAR LA RECHERCHE
- UTILISATION DU NUMÉRIQUE
- ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

5

ÊTRE UN
employeur de choix

- VALORISATION DU PERSONNEL
- RECONNAISSANCE DES EXPERTISES
- COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES





Enjeu

La diplomation, la qualification et l'atteinte du plein potentiel de tous.

La réussite éducative* étant au cœur de sa mission, la Commission scolaire de Laval entend porter au plus haut niveau possible le développement et l'atteinte du plein potentiel de tous. Les données des élèves sortant avec un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans démontrent que les efforts investis ont apporté les résultats attendus et c'est en poursuivant résolument dans cette direction que la Commission scolaire de Laval compte atteindre les cibles qu'elle s'est fixées pour 2022.

* Voir le lexique.

Orientations de l'enjeu 1

Orientation 1

Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans.

Orientation 2

Accroître la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes, en s'assurant du développement du plein potentiel de tous.

Objectif de l'enjeu 1

- 1.1** D'ici juin 2022, porter à 89 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (2^e année du deuxième cycle). Passage d'un taux de 86,5 % en juin 2017 à 89 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
86,5 %	89 %

Source : Lumix*

Objectif de l'enjeu 1

- 1.2** D'ici juin 2022, accroître le taux de diplomation en formation professionnelle. Passage d'un taux de 74,3 % en juin 2017 à un taux de 76 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
74,3 %	76 %

Source : Lumix

Objectif de l'enjeu 1

- 1.3** D'ici 2022, porter à 81 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 77 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

	Situation actuelle	Situation attendue
Diplomation et qualification avant 20 ans	Cohorte 2009 74,2 %	Cohorte 2015 81 %
Diplomation avant 20 ans	Cohorte 2009 70,1 %	Cohorte 2015 77 %

Source : MEES

Note : À titre d'exemple, pour 100 élèves de la cohorte 2015, 81 devront obtenir un diplôme ou une qualification. Parmi ces 81 élèves, au moins 77 devront avoir obtenu un DES ou un DEP.

* Voir le lexique.

Objectif de l'enjeu 1

1.4 D'ici 2022, réduire les écarts de réussite (diplômes et qualifications) entre différents groupes d'élèves :

1.4.1 Entre les filles et les garçons, passage d'un écart de 7,2 % en juin 2016 à un écart de 6 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
Cohorte 2009 7,2 %	Cohorte 2015 6 %

Source : MEES

1.4.2 Entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) et les autres élèves, passage d'un écart de 34,6 % en juin 2016 à un écart de 28 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
Cohorte 2009 34,6 %	Cohorte 2015 28 %

Source : MEES

1.4.3 Entre les élèves des milieux défavorisés* et ceux des autres milieux, passage d'un écart de 16,1 % en juin 2016 à un écart de 14 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
Cohorte 2009 16,1 %	Cohorte 2015 14 %

Source : MEES

1.4.4 D'ici 2022, maintenir l'écart de réussite (diplômes et qualifications) entre les élèves issus de l'immigration de première génération et les autres élèves à une valeur inférieure à 0 %.

Situation actuelle	Situation attendue
Cohorte 2009 -2,9 %	Cohorte 2015 0 % ou moins

Source : MEES

* Voir le lexique.

Objectif de l'enjeu 1

- 1.5** D'ici 2022, maintenir à 10 % ou moins le taux d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus.

Situation actuelle	Situation attendue
2016-2017 9,7 %	2021-2022 10 % ou moins

Source : AGIR*

Objectif de l'enjeu 1

- 1.6** D'ici 2022, dans une optique d'inclusion, augmenter l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) en classes ordinaires** :

- 1.6.1** Au primaire, passage d'un taux de 80,1 % en juin 2017 à un taux de 84 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
2016-2017 80,1 %	2021-2022 84 %

Source : AGIR

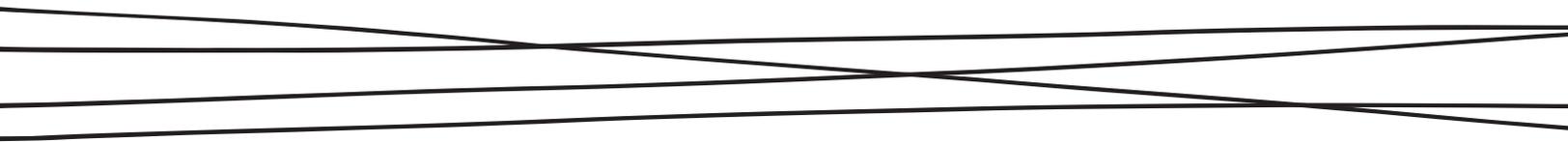
- 1.6.2** Au secondaire, passage d'un taux de 60,6 % en juin 2017 à un taux de 67 % en juin 2022.

Situation actuelle	Situation attendue
2016-2017 60,6 %	2021-2022 67 %

Source : AGIR

* Voir le lexique.

**Terminologie employée dans les documents officiels du MEES.





Un environnement éducatif propice à l'apprentissage et à la réussite*.

La Commission scolaire de Laval entend soutenir les établissements* afin qu'ils offrent à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses champs d'intérêt, à ses aptitudes et à ses besoins, le tout, en tenant compte des dimensions pédagogiques, et ceci, en s'assurant que ce milieu offre des ressources et des infrastructures de qualité et sécuritaires.

* Voir le lexique.

Orientations de l'enjeu 2

Orientation 1

Offrir un milieu de vie qui intègre des activités propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite*.

Orientation 2

Offrir un milieu d'apprentissage bienveillant*.

Orientation 3

Offrir des ressources et des infrastructures de qualité et prêtes pour l'avenir.

* Voir le lexique.

Objectif de l'enjeu 2

- 2.1** D'ici 2022, dans le but d'accroître le sentiment d'appartenance et la participation des élèves à la vie scolaire, augmenter le nombre ou le choix d'activités variées accessibles à tous* (incluant les activités parascolaires).

Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait du nombre d'activités par établissement (à établir). Selon le portrait du sentiment d'appartenance (à établir).	Nombre et choix accrus d'activités variées accessibles à tous. Une amélioration du sentiment d'appartenance chez les élèves.

Objectif de l'enjeu 2

- 2.2** D'ici juin 2020, dans une optique de renforcement d'un milieu scolaire bienveillant, se doter d'un plan de formation visant l'amélioration de l'intervention éducative du personnel d'encadrement des élèves* et le mettre en œuvre.

Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait par établissement (à établir).	En 2020, mise en œuvre du plan de formation auprès d'au moins 50 % du personnel concerné.

Objectif de l'enjeu 2

- 2.3** D'ici 2022, mettre en place une programmation d'activités physiques permettant aux élèves du primaire de bouger* 60 minutes par jour.

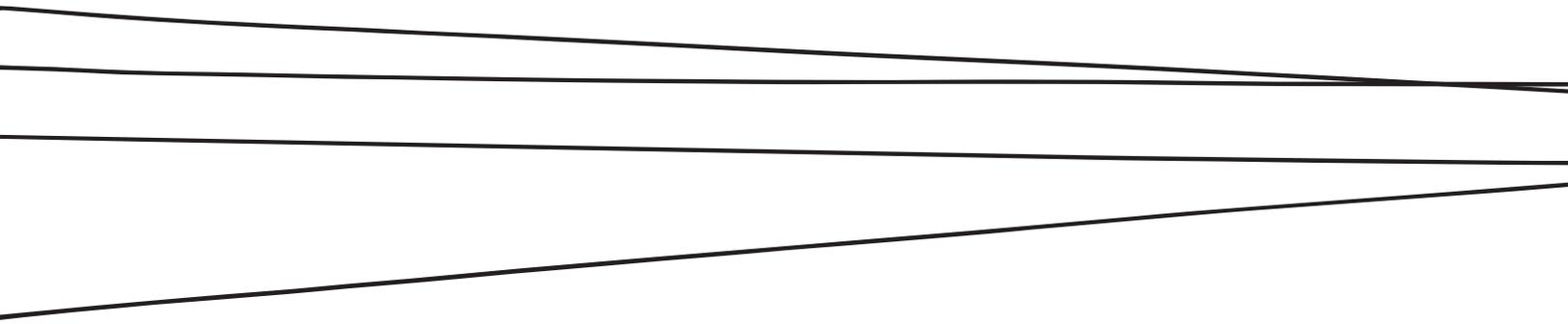
Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait de chaque établissement (à établir).	En juin 2022, toutes les écoles primaires ont une programmation d'activités physiques permettant aux élèves de bouger 60 minutes par jour.

Objectif de l'enjeu 2

- 2.4** D'ici 2022, faire en sorte que 85 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

Situation actuelle	Situation attendue
En 2017, 68 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant.	En 2022, 85 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant.

* Voir le lexique.





Des parents, des partenaires et une communauté mobilisés autour de la réussite.

La Commission scolaire de Laval, consciente de l'importance de la collaboration et de la concertation de l'ensemble des intervenants qui font partie de l'environnement de l'élève, entend soutenir les parents et les représentants de la communauté qui désirent contribuer à la réussite éducative et favoriser l'apport des partenaires dans l'atteinte de ses objectifs.

« La communauté comprend notamment les organismes communautaires, les autorités municipales et régionales, les organismes du secteur de la famille, de la santé et des services sociaux et du secteur culturel, entre autres, les organismes du monde du travail, les entreprises privées et les autres organisations publiques qui peuvent contribuer à la réussite éducative. »

Extrait de la Politique de la réussite éducative

Orientations de l'enjeu 3

Orientation 1

Stimuler l'engagement parental et soutenir la relation qui unit les familles et les milieux éducatifs*.

Orientation 2

Resserrer les liens entre le milieu éducatif, la communauté* et les partenaires dans une perspective de complémentarité de tous les milieux.

* Voir le lexique.

Objectif de l'enjeu 3

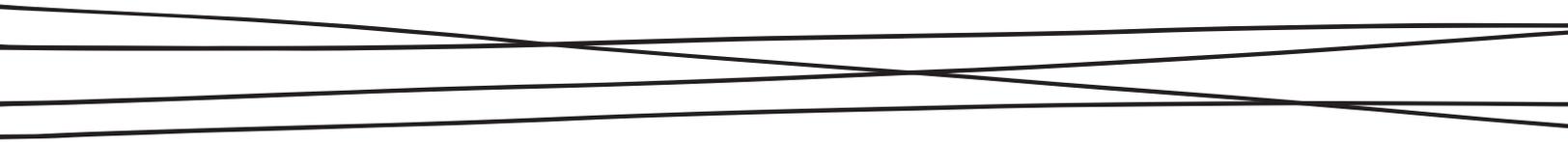
- 3.1** D'ici juin 2022, offrir davantage d'occasions d'engagement parental et de partenariats avec la communauté et les entreprises.

Situation actuelle	Situation attendue
Le nombre d'occasions d'engagement parental et le nombre de partenariats avec la communauté et les entreprises dans chacun des établissements, au 30 septembre 2018.	Un nombre accru d'occasions d'engagement parental et de partenariats avec la communauté et les entreprises.

Objectif de l'enjeu 3

- 3.2** D'ici juin 2022, en collaboration avec la communauté, favoriser le développement des compétences en littératie et en numératie des parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que des adultes à la formation générale et à la formation professionnelle.

Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait déposé par le ministère en 2019.	La cible sera déterminée en fonction du portrait établi par le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).





Une organisation reconnue pour la qualité de ses pratiques pédagogiques.

Convaincue que les pratiques éducatives et pédagogiques qui sont reconnues pour leur efficacité et appuyées par la recherche, notamment en matière de littératie et de numératie, augmentent les chances de réussite des élèves, la Commission scolaire de Laval entend renforcer sa position d'organisation réputée pour la qualité de ses pratiques pédagogiques.

Orientations de l'enjeu 4

Orientation 1

Développer, offrir et déployer des services éducatifs de qualité et adaptés à la diversité des besoins.

Orientation 2

Valoriser l'éducation, l'école et l'apport du personnel dans l'atteinte d'un haut niveau de qualité.

Orientation 3

Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives.

Objectif de l'enjeu 4

- 4.1** D'ici 2020, mettre en place un mécanisme de veille technologique afin d'optimiser l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques et administratives.

Situation actuelle	Situation attendue
Pas de mécanisme formel de veille technologique.	Un mécanisme de veille technologique est en place en juin 2020.

Objectif de l'enjeu 4

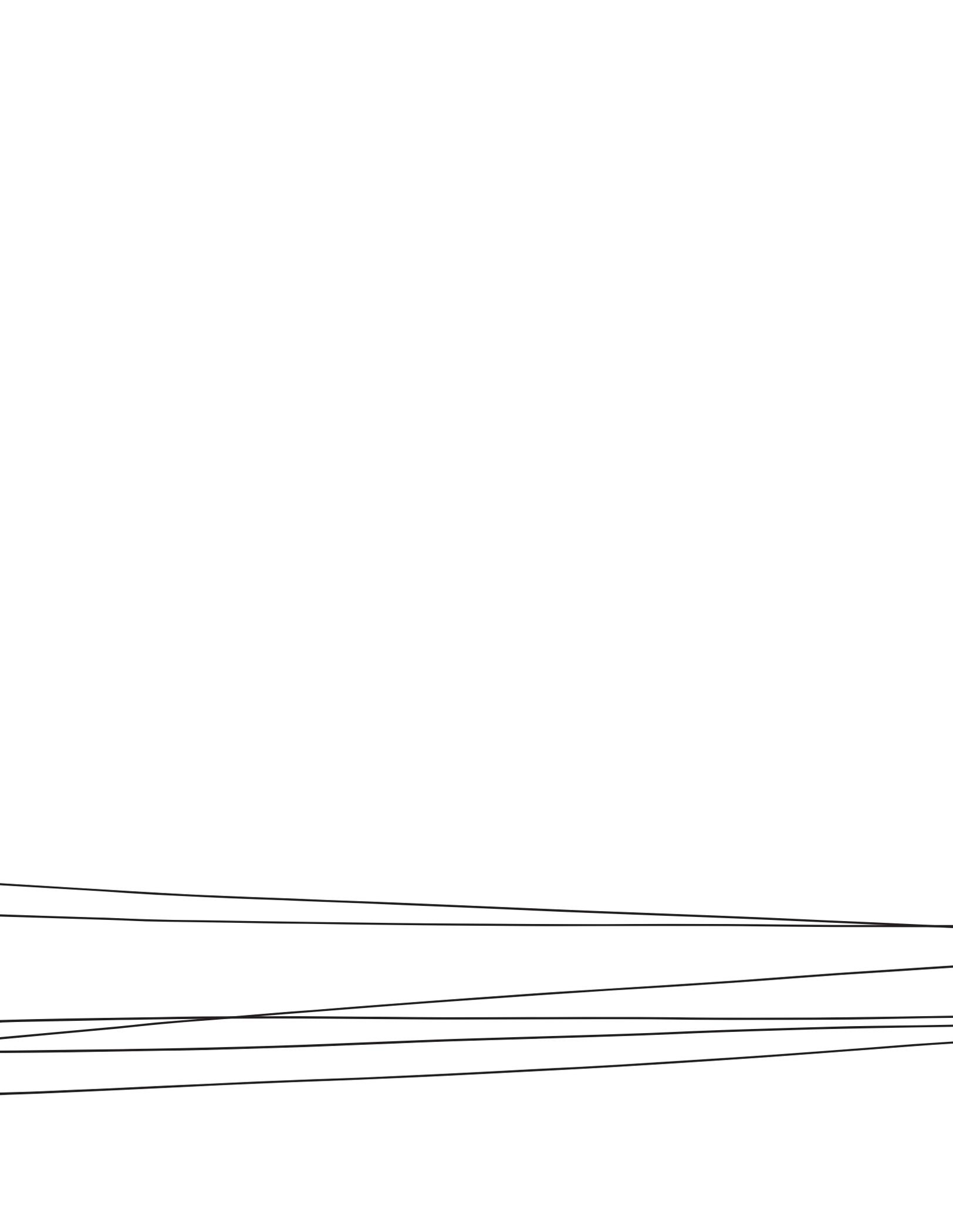
- 4.2** D'ici 2022, mettre en place, dans l'ensemble de l'organisation, des mécanismes de veille et de transfert de la recherche et des pratiques probantes.

Situation actuelle	Situation attendue
Pas de mécanisme formel de veille et de transfert de la recherche et des pratiques probantes.	Une veille de la recherche est en place en 2022 et les mécanismes de transfert sont opérationnels.

Objectif de l'enjeu 4

- 4.3** D'ici 2022, s'assurer d'accompagner de façon systématique et continue l'ensemble des membres du personnel dans l'ajustement de leurs pratiques ainsi que leur développement professionnel.

Situation actuelle	Situation attendue
À établir.	Système d'accompagnement mis en place en 2022 et offert à toutes les catégories de personnel.





Le développement d'une marque d'employeur de choix.

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, la Commission scolaire de Laval doit assurer le développement d'une marque d'employeur de choix afin de se démarquer pour attirer et retenir des employés de choix. Afin d'atteindre ses objectifs, la commission scolaire devra s'assurer de mettre en place un programme d'accueil et d'intégration du personnel, développer une culture de bien-être au travail, faire progresser professionnellement son personnel et reconnaître ses bons coups. Le développement d'une marque d'employeur de choix passera également par des mécanismes de communication efficaces et un environnement de travail stimulant.

Orientations de l'enjeu 5

Orientation 1

Favoriser une approche de gestion axée sur l'implication, le développement professionnel et la reconnaissance de tout le personnel.

Orientation 2

Améliorer la communication à l'interne et à l'externe.

Objectif de l'enjeu 5

5.1 D'ici juin 2022, s'assurer d'un climat organisationnel axé sur un environnement de travail sain et sécuritaire.

Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait général (à établir).	Indice de qualité du climat organisationnel amélioré en juin 2022.

Objectif de l'enjeu 5

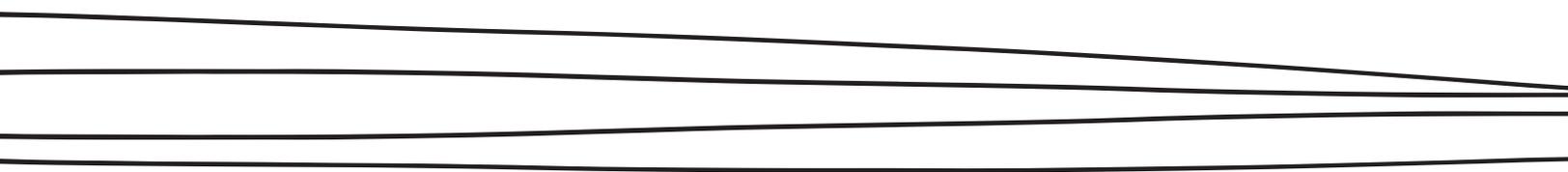
5.2 D'ici juin 2022, bonifier les mécanismes de valorisation et de reconnaissance du personnel.

Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait général (à établir).	Bonification des mécanismes en juin 2022.

Objectif de l'enjeu 5

5.3 D'ici juin 2020, améliorer les mécanismes, les stratégies et les outils de communication dans une optique d'efficacité et d'optimisation du numérique.

Situation actuelle	Situation attendue
Selon le portrait général (à établir).	Mécanismes, stratégies et outils de communication améliorés en juin 2020.

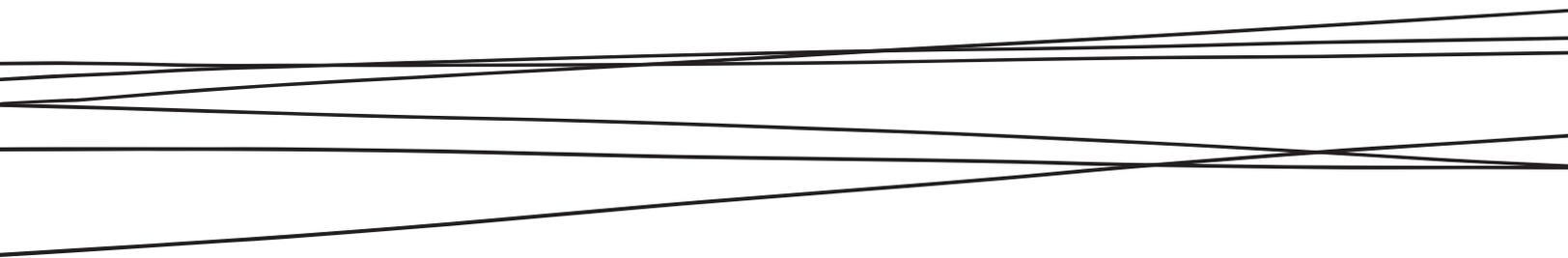


MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

Dans une volonté d'implication du plus grand nombre, la Commission scolaire de Laval mettra en place des mécanismes de mise en œuvre de son Plan d'engagement vers la réussite. Pour ce faire, elle impliquera notamment les directions de services dans un contexte collaboratif et déploiera des plans d'action propres à chacune des orientations. Différents comités seront mis en place et auront le mandat de faire vivre la vision stratégique de l'organisation et de partager à la direction générale, deux fois par année, l'évolution des travaux et le niveau d'atteinte des objectifs.

En cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite, tous les établissements de la commission scolaire seront invités à contribuer aux orientations et à l'atteinte des objectifs par des moyens intégrés à leur projet éducatif. La commission scolaire accompagnera chaque établissement dans l'élaboration de leur projet éducatif et elle leur offrira, dans la mesure du possible, des outils de monitoring en temps réel, leur permettant ainsi d'établir le portrait et le suivi de leurs zones de vulnérabilité.

Tout au long des quatre années du Plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire évaluera les résultats obtenus pour chacun des objectifs spécifiques. De plus, la reddition de comptes du Plan d'engagement vers la réussite sera publiée par la commission scolaire dans son rapport annuel, et ce, afin d'en informer la population de son territoire et le ministre de l'Éducation. À l'échéance du Plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire produira un bilan.



LEXIQUE

Activités propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Les activités propices englobent les activités culturelles, physiques et sportives, scientifiques, technologiques et entrepreneuriales.

AGIR

Système informatique qui permet d'accéder aux données sur les indicateurs de réussite (Éducation et enseignement supérieur du Québec).

Bouger

Caractérisés par le cumul d'au moins 60 minutes par jour d'activités physiques d'intensité moyenne ou élevée (Politique de l'activité physique, du sport et du loisir).

Choix d'activités variées accessibles à tous

Les choix d'activités variées englobent les sphères possibles suivantes : culturelle, physique, sportive, scientifique, technologique et entrepreneuriale.

Communauté

La communauté comprend notamment les organismes communautaires, les autorités municipales et régionales, les organismes du secteur de la famille, de la santé et des services sociaux et du secteur culturel, entre autres, les organismes du monde du travail, les entreprises privées et les autres organisations publiques qui peuvent contribuer à la réussite éducative (Politique de la réussite éducative).

Environnement éducatif propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

L'environnement éducatif propice englobe les notions de sain, de sécuritaire, de stimulant et de créatif.

Établissements

Les établissements font référence aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

Lumix

Logiciel d'entrepôt de données et de tableaux de bord développé par la GRICS.

Milieu d'apprentissage bienveillant

Le milieu d'apprentissage bienveillant englobe les notions d'accueillant, de sécuritaire, de paisible, d'enrichissant, de positif et de respectueux.

Milieu défavorisé

Les écoles ayant un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 8, 9 ou 10 sont considérées comme étant issues d'un milieu défavorisé.

Milieux éducatifs

Les milieux éducatifs englobent la commission scolaire, ses services et ses établissements de tous les ordres d'enseignement.

Personnel d'encadrement des élèves

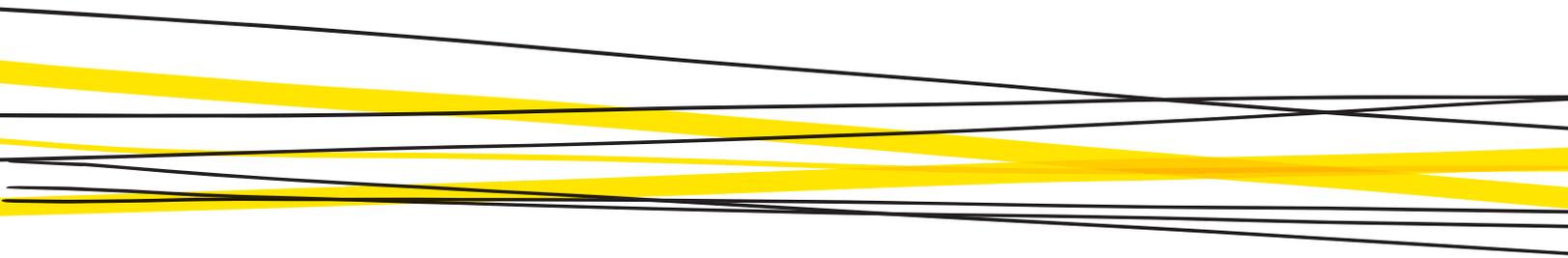
Le personnel d'encadrement inclut les éducateurs et les techniciens en service de garde, les surveillants d'élèves et les techniciens en éducation spécialisée (TES).

Réussite éducative

La réussite éducative couvre les trois grands vecteurs de la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser, qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de l'ensemble du potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge.

« Mesurer la réussite éducative est un défi en soi, car il n'existe pas d'indicateur unique et englobant qui permet de l'évaluer en un seul coup d'œil. La politique n'a pas la prétention de résoudre cette difficulté. Chacun des indicateurs proposés offre une perspective distincte, et ceux-ci doivent être considérés dans leur ensemble. Ils reflètent le contexte particulier du Québec en termes de structure scolaire, de mode de suivi des apprentissages et d'exigences de sanction. »

Extrait de la Politique de la réussite éducative



Annexe

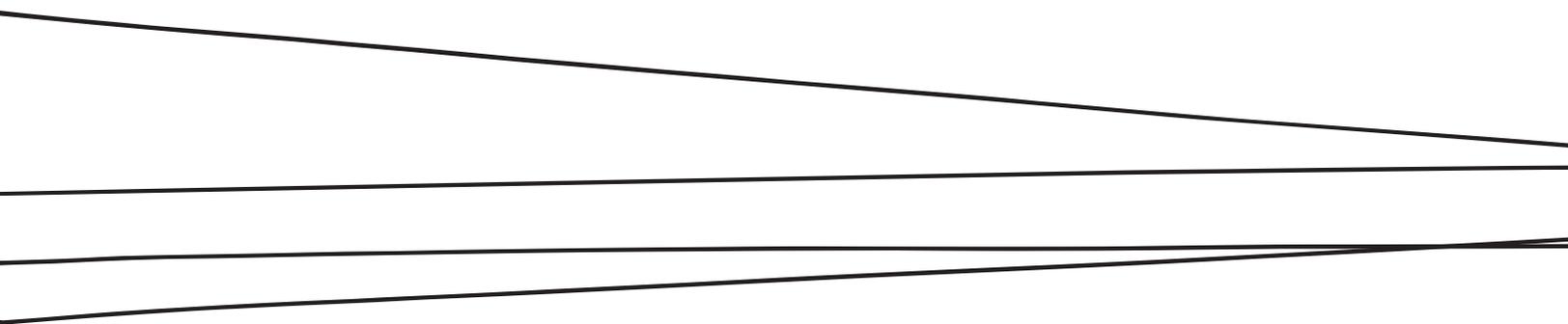


TABLEAU-SYNTHESE DES ENJEUX

ENJEU	LA DIPLOMATION, LA QUALIFICATION ET L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS.				
Orientation 1	Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans.				
Orientation 2	Accroître la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes, en s'assurant du développement du plein potentiel de tous.				
Objectifs		Situation actuelle	Situation attendue	Indicateur de réussite	Indicateur(s) de progression proposé(s)
Objectif 1.1	D'ici juin 2022, porter à 89 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire (2 ^e année du deuxième cycle). Passage d'un taux de 86,5 % en juin 2017 à 89 % en juin 2022.	Jun 2017 86,5 %	Jun 2022 89 %	Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire (2 ^e année du 2 ^e cycle). Lumix	Le taux de réussite en français « écriture » à la fin du 1 ^{er} cycle du primaire. Lumix
Objectif 1.2	D'ici juin 2022, accroître le taux de diplomation en formation professionnelle. Passage d'un taux de 74,3 % en juin 2017 à un taux de 76 % en juin 2022.	Jun 2017 74,3 %	Jun 2022 76 %	Taux de diplomation par cohorte annuelle après 3 ans. Lumix	Déclinaison du taux de diplomation par groupe d'âge, par secteur de formation, par centre, etc. Lumix
Objectif 1.3	D'ici 2022, porter à 81 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 77 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).	Diplomation et qualification Cohorte 2009 74,2 %	Diplomation et qualification Cohorte 2015 81 %	Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans (obtention d'un premier diplôme). MEES	Sorties avec diplôme en 5 ^e secondaire. Taux annuel de sorties sans qualification au 1 ^{er} cycle du secondaire. Taux de sorties sans qualification au 2 ^e cycle du secondaire. AGIR
		Diplomation Cohorte 2009 70,1 %	Diplomation Cohorte 2015 77 %		
Objectif 1.4	D'ici 2022, réduire les écarts de réussite (diplômes et qualifications) entre différents groupes d'élèves :	Cohorte 2009	Cohorte 2015	Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans (obtention d'un premier diplôme). MEES	Déclinaison par sexe, EHDA et milieux socioéconomiques. MEES
	1.4.1 Entre les filles et les garçons, passage d'un écart de 7,2 % en juin 2016 à un écart de 6 % en juin 2022.	7,2 %	6 %		
	1.4.2 Entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDA) et les autres élèves, passage d'un écart de 34,6 % en juin 2016 à un écart de 28 % en juin 2022.	34,6 %	28 %		
	1.4.3 Entre les élèves des milieux défavorisés et ceux des autres milieux, passage d'un écart de 16,1 % en juin 2016 à un écart de 14 % en juin 2022.	16,1 %	14 %		
1.4.4 D'ici 2022, maintenir l'écart de réussite entre les élèves issus de l'immigration de première génération et les autres élèves à une valeur inférieure à 0 %.	-2,9 %	0 % ou moins			
Objectif 1.5	D'ici 2022, maintenir à 10 % ou moins le taux d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus.	2016-2017 9,7 %	2021-2022 10 % ou moins	Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire. AGIR	Taux d'élèves en réussite dans les deux matières, français et mathématique, à la sortie de chacun des cycles du primaire. Lumix
Objectif 1.6	D'ici 2022, dans une optique d'inclusion, augmenter l'intégration des élèves HDA en classes ordinaires :	2016-2017	2021-2022	Proportion des élèves HDA intégrés en classes ordinaires. AGIR	
	1.6.1 Au primaire, passage d'un taux de 80,1 % en juin 2017 à un taux de 84 % en juin 2022.	80,1 %	84 %		
	1.6.2 Au secondaire, passage d'un taux de 60,6 % en juin 2017 à un taux de 67 % en juin 2022.	60,6 %	67 %		

2

ENJEU	UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF PROPICE À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE.				
Orientation 1	Offrir un milieu de vie qui intègre des activités propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite.				
Orientation 2	Offrir un milieu d'apprentissage bienveillant.				
Orientation 3	Offrir des ressources et des infrastructures de qualité et prêtes pour l'avenir.				
Objectifs		Situation actuelle	Situation attendue	Indicateur de réussite	Indicateur(s) de progression proposé(s)
Objectif 2.1	D'ici 2022, dans le but d'accroître le sentiment d'appartenance et la participation des élèves à la vie scolaire, augmenter le nombre ou le choix d'activités variées accessibles à tous (incluant les activités parascolaires).	Selon le portrait du nombre d'activités par établissement (à établir).	Nombre et choix accrus d'activités variées accessibles à tous.	D'ici 2022, dans le but d'accroître le sentiment d'appartenance et la participation des élèves à la vie scolaire, augmenter le nombre ou le choix d'activités variées accessibles à tous.	Établissement du portrait. Progression du nombre d'établissements qui offrent un choix varié d'activités.
		Selon le portrait du sentiment d'appartenance (à établir).	Une amélioration du sentiment d'appartenance chez les élèves.		
Objectif 2.2	D'ici juin 2020, dans une optique de renforcement d'un milieu scolaire bienveillant, se doter d'un plan de formation visant l'amélioration de l'intervention éducative du personnel d'encadrement des élèves et le mettre en œuvre.	Selon le portrait par établissement (à établir).	En 2020, mise en œuvre du plan de formation auprès d'au moins 50 % du personnel concerné.	D'ici juin 2020, dans une optique de renforcement d'un milieu scolaire bienveillant, se doter d'un plan de formation visant l'amélioration de l'intervention éducative du personnel d'encadrement des élèves et le mettre en œuvre auprès d'au moins 50 % du personnel concerné.	Pourcentage d'employés bénéficiant du plan de formation.
Objectif 2.3	D'ici 2022, mettre en place une programmation d'activités physiques permettant aux élèves du primaire de bouger 60 minutes par jour.	Selon le portrait de chaque établissement (à établir).	En juin 2022, toutes les écoles primaires ont une programmation d'activités physiques permettant aux élèves de bouger 60 minutes par jour.	D'ici 2022, mettre en place une programmation d'activités physiques permettant aux élèves du primaire de bouger 60 minutes par jour.	Établissement du portrait. Nombre d'établissements du primaire où les élèves bougent 60 minutes par jour.
Objectif 2.4	D'ici 2022, faire en sorte que 85 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	En 2017, 68 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant.	En 2022, 85 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant.	Organisation physique des bâtiments, des installations et des équipements revus.	Nombre de bâtiments, d'installations et d'équipements dont l'organisation physique est revue.

3

ENJEU	DES PARENTS, DES PARTENAIRES ET UNE COMMUNAUTÉ MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE.				
Orientation 1	Stimuler l'engagement parental et soutenir la relation qui unit les familles et les milieux éducatifs.				
Orientation 2	Resserrer les liens entre le milieu éducatif, la communauté et les partenaires dans une perspective de complémentarité de tous les milieux.				
Objectifs		Situation actuelle	Situation attendue	Indicateur de réussite	Indicateur(s) de progression proposé(s)
Objectif 3.1	D'ici juin 2022, offrir davantage d'occasions d'engagement parental et de partenariats avec la communauté et les entreprises.	Le nombre d'occasions d'engagement parental et le nombre de partenariats avec la communauté et les entreprises dans chacun des établissements, au 30 septembre 2018.	Un nombre accru d'occasions d'engagement parental et de partenariats avec la communauté et les entreprises.	À établir.	Établissement du portrait. Nombre d'occasions d'engagement parental, communautaire et entrepreneurial par établissement visé.
Objectif 3.2	D'ici juin 2022, en collaboration avec la communauté, favoriser le développement des compétences en littératie et en numératie des parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que des adultes à la formation générale et à la formation professionnelle.	Selon le portrait déposé par le ministère en 2019.	La cible sera déterminée en fonction du portrait établi par le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).	À établir.	À établir.

4

ENJEU	UNE ORGANISATION RECONNUE POUR LA QUALITÉ DE SES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES.				
Orientation 1	Développer, offrir et déployer des services éducatifs de qualité et adaptés à la diversité des besoins.				
Orientation 2	Valoriser l'éducation, l'école et l'apport du personnel dans l'atteinte d'un haut niveau de qualité.				
Orientation 3	Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives.				
Objectifs		Situation actuelle	Situation attendue	Indicateur de réussite	Indicateur(s) de progression proposé(s)
Objectif 4.1	D'ici 2020, mettre en place un mécanisme de veille technologique afin d'optimiser l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques et administratives.	Pas de mécanisme formel de veille technologique.	Un mécanisme de veille technologique est en place en juin 2020.	Mécanisme de veille technologique en place.	Nombre d'utilisations optimisées du numérique à des fins pédagogiques. Nombre d'utilisations optimisées du numérique à des fins administratives.
Objectif 4.2	D'ici 2022, mettre en place, dans l'ensemble de l'organisation, des mécanismes de veille et de transfert de la recherche et des pratiques probantes.	Pas de mécanisme formel de veille et de transfert de la recherche et des pratiques probantes.	Une veille de la recherche est en place en 2022 et les mécanismes de transfert sont opérationnels.	Transfert de la recherche et des pratiques probantes.	Nombre de pratiques ou d'éléments de la recherche transférés. Nombre d'actions entreprises dans le but de transférer les pratiques probantes ou les éléments de la recherche.
Objectif 4.3	D'ici 2022, s'assurer d'accompagner de façon systématique et continue l'ensemble des membres du personnel dans l'ajustement de leurs pratiques ainsi que leur développement professionnel.	À établir.	Système d'accompagnement mis en place en 2022 et offert à toutes les catégories de personnel.	Accompagnement du personnel.	Nombre de membres du personnel accompagnés. Corps d'emploi accompagnés.

5

ENJEU		LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MARQUE D'EMPLOYEUR DE CHOIX.			
Orientation 1		Favoriser une approche de gestion axée sur l'implication, le développement professionnel et la reconnaissance de tout le personnel.			
Orientation 2		Améliorer la communication à l'interne et à l'externe.			
Objectifs		Situation actuelle	Situation attendue	Indicateur de réussite	Indicateur(s) de progression proposé(s)
Objectif 5.1	D'ici juin 2022, s'assurer d'un climat organisationnel axé sur un environnement de travail sain et sécuritaire.	Selon le portrait général (à établir).	Indice de qualité du climat organisationnel amélioré en juin 2022.	Climat organisationnel de qualité.	Établissement du portrait. Taux de satisfaction du personnel par rapport au climat organisationnel.
Objectif 5.2	D'ici juin 2022, bonifier les mécanismes de valorisation et de reconnaissance du personnel.	Selon le portrait général (à établir).	Bonification des mécanismes en juin 2022.	Mécanismes bonifiés.	Établissement du portrait. Nombre de mécanismes de valorisation et de reconnaissance bonifiés.
Objectif 5.3	D'ici juin 2020, améliorer les mécanismes, les stratégies et les outils de communication dans une optique d'efficacité et d'optimisation du numérique.	Selon le portrait général (à établir).	Mécanismes, stratégies et outils de communication améliorés en juin 2020.	Mécanismes, stratégies et outils de communication améliorés.	Établissement du portrait. Nombre de processus de communication actualisés.



